
Aa. Vv., *Les Héritages littéraires dans la littérature française (XVI^e-XX^e siècle)*, sous la direction de Franziska Meier, Brigitte Diaz et Francine Wild

Marta Baravalle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/1508>

DOI : [10.4000/studifrancesi.1508](https://doi.org/10.4000/studifrancesi.1508)

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2015

Pagination : 649-651

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Marta Baravalle, « Aa. Vv., *Les Héritages littéraires dans la littérature française (xvi^e-xx^e siècle)*, sous la direction de Franziska Meier, Brigitte Diaz et Francine Wild », *Studi Francesi* [En ligne], 177 (LIX | III) | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 18 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/1508> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.1508>

Ce document a été généré automatiquement le 18 septembre 2020.



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

Aa. Vv., *Les Héritages littéraires dans la littérature française (XVI^e-XX^e siècle)*, sous la direction de Franziska Meier, Brigitte Diaz et Francine Wild

Marta Baravalle

RÉFÉRENCE

AA. VV., *Les Héritages littéraires dans la littérature française (XVI^e-XX^e siècle)*, sous la direction de Franziska MEIER, Brigitte DIAZ et Francine WILD, Paris, Classiques Garnier, 2014, série «Civilisation médiévale», pp. 318.

- 1 Dans son *Avant-propos* (pp. 7-16), Franziska MEIER invite le lecteur à la réflexion sur l'héritage, phénomène littéraire qui sera abordé du point de vue du destinataire de la transmission. Le corpus analysé se compose de textes choisis pour leur significativité dans l'analyse des différentes attitudes des héritiers du XVI^e au XX^e siècle. Il s'agirait donc de proposer des outils aptes à réorienter le regard vers le passé pour mieux se situer dans la crise actuelle. Le volume est organisé en cinq parties: «Sous l'Ancien Régime: l'héritage comme réception»; «Après la Révolution: la contre-révolution en héritage»; «Après la Révolution: construire une tradition»; «Au XX^e siècle: construire ses racines» et «Au XX^e siècle: le poids de l'histoire», auxquelles s'ajoutent une bibliographie (pp. 283-298), un index des noms de personnes (pp. 299-307), des résumés des articles (pp. 309-314) et une table des matières (pp. 315-317).
- 2 Enrica ZANIN, dans *La "Poétique" d'Aristote: un héritage contesté* (pp. 19-36), prend en considération la réception de la *Poétique* d'Aristote en Italie, Espagne et France aux XVI^e et XVII^e siècles. D'après l'auteur, l'*auctoritas* de cette œuvre ayant lourdement influencé la production des nations prises en examen, elle a pu être surmonté seulement pendant le XVII^e siècle. À cette époque, la *Poétique* a effectivement commencé à être considérée

- un héritage littéraire et les modernes ont pu revendiquer l'autonomie de leur propre poétique.
- 3 Corneille, *Rotrou et l'héritage des modèles espagnols, à propos de quelques personnages de fils rebelles* (pp. 37-51), par Francine WILD, analyse quelques pièces françaises inspirées par la production dramatique espagnole pendant la première moitié du xvii^e siècle. La question de l'héritage y est représentée en tant que nœud moral de la succession familiale: le refus de l'héritier lui permettra de renouveler la dynastie sans perpétrer les fautes des pères.
 - 4 Marie-Gabrielle LALLEMAND propose une étude intéressante sur la *Princesse de Clèves*, roman qui entame symboliquement la période des histoires courtes à la fin du xvii^e siècle. *Refuser l'héritage du long roman. Les histoires insérées dans "La princesse de Clèves" de Madame de Lafayette* (pp. 53-67) a donc l'objectif de montrer que, même si l'enchâssement des histoires courtes rappelle la structure des longs romans, la fonction des histoires est ici indice d'un changement radical qui refuse la filiation propre à l'épopée.
 - 5 Fanny MAILLET fournit une analyse intéressante des enjeux implicites dans le travail de restauration des fabliaux mené par la *Bibliothèque universelle des romans. Les fabliaux dans la "Bibliothèque universelle des romans", ou comment s'accommoder d'un lourd héritage* (pp. 69-88), consacré à une particularité de la production médiévale du xviii^e siècle, révèle ainsi comment la transmission d'un héritage soit partie fondante dans la construction d'un genre.
 - 6 La Révolution française est souvent considérée comme un moment de rupture décisif dans l'histoire de l'homme occidental. Dans *La révolution française et ses héritages* (pp. 89-103), Claire GASPARD s'interroge sur l'évolution du concept de patrimoine culturel, voire sur l'héritage esthétique entre le xviii^e et le xix^e siècle.
 - 7 Une nouvelle conscience de la mort et un regard plus sélectif vers le passé marquent donc le passage à la deuxième partie de ce volume, qui s'ouvre avec «*L'esprit des anciennes races*». *La notion d'héritage chez Chateaubriand et Tocqueville* (pp. 107-121), par Franziska MEIER. L'auteur analyse la façon dont Chateaubriand et Tocqueville se rapportent à l'hérédité de leur propre noblesse. Les deux étant issus de familles aristocrates, leur situation sociale les place hors-la-loi après les faits de la Révolution.
 - 8 D'un autre côté, l'héritage contre-révolutionnaire est mis en évidence par Gérard GENGEMBRE dans *Présence fictionnelle d'un héritage contre-révolutionnaire. L'exemple du "Médecin de campagne" de Balzac* (pp. 123-131). Le roman de Balzac représenterait une vision modernisée de l'héritage, acquise à travers l'appropriation et l'évaluation successive des thèses du monarchiste Bonald.
 - 9 Julie ANSEMI offre un aperçu sur le travail de Sisyphe entrepris par Barbey d'Aurevilly dans *L'impossible héritage de Jules Barbey d'Aurevilly* (pp. 133-148). L'auteur, converti aux idées anti-révolutionnaires au mépris de la société à lui contemporaine, confie son héritage à l'imagination et à l'écriture littéraire. Son style littéraire et la façon de se représenter marquent bien la volonté, chez Barbey, de cristalliser un idéal esthétique appartenant à des temps révolus.
 - 10 Brigitte DIAZ entame la troisième partie du volume avec sa contribution, *Héritages épistolaires: la lettre au grand écrivain* (pp. 151-165). L'article suggère une lecture critique des lettres adressées aux grands écrivains par les jeunes auteurs affiliés au Romantisme. La cassure avec le passé souhaitée et revendiquée par les révolutionnaires

n'aurait pas eu lieu car la référence aux pères fondait encore toute légitimation artistique.

- 11 Dans *Le grotesque: un héritage difficile à la fin du XIX^e siècle* (pp. 167-180), Virginie LECLERC analyse la réception dynamique du grotesque entre la Renaissance et le Romantisme. Selon l'auteur, la volonté de réappropriation du legs passerait initialement à travers le refus d'un modèle, de ce fait poussant certains auteurs du XIX^e siècle dont notamment Victor Hugo à créer par la suite une propre filiation et donc un propre héritage littéraire.
- 12 Richard TRACHSLER remet en question le lieu commun de la critique qui a indiqué dans Chrétien de Troyes le fondateur absolu d'un genre, de ce fait réduisant tous les auteurs arthuriens à de purs épigones. *Héritiers et épigones. Les auteurs des romans arthuriens en vers après Chrétien de Troyes* (pp. 181-196) retrace les études de médiévistes qui portent sur les spéculations nées autour de la naissance du roman.
- 13 La quatrième partie prend en examen les rapports des écrivains du XX^e siècle à la tradition. Dans *Les francités anglo-saxonnes d'Alain-Fournier* (pp. 199-214), à partir de l'analyse du *Grand Meaulnes*, inspiré aux modèles d'outre-canal, Jean-Paul ROGUES montre comment l'homme et l'œuvre deviennent moyens pour consolider un héritage de valeurs à caractère nationaliste.
- 14 Le rapport ambivalent des avant-gardes à la tradition est le sujet de *Entre tradition et anti-tradition futuriste: l'héritage façon Cendrars* (pp. 215-235), par Marie-Paule BERRANGER. L'auteur confronte le rejet de tout héritage d'Apollinaire, promoteur d'une poétique profondément innovatrice, à la production de Cendrars, dont le nom suggère déjà la velléité pour résurrection des cendres du passé pour fonder une nouvelle lignée.
- 15 Situé entre la Suisse romande, pays de campagnes, et la France, berceau culturel auquel il se rapporte en faisant une référence constante aux classiques de l'Antiquité, Ramuz construit son œuvre dans l'effort de déclencher une tradition à partir de sa propre production littéraire. *Charles-Ferdinand Ramuz face à deux héritages. Des histoires locales, des pans de la littérature française* (pp. 237-248) de Gérard POULOUIN montre comment la tentative de l'auteur ne parvient pas, finalement, à concilier définitivement les deux héritages.
- 16 Le passé, tel qu'il est vécu par les auteurs appartenant au XX^e siècle, est le thème abordé dans la cinquième et dernière partie du volume. Marie HARTMANN esquisse les enjeux de la ré-élaboration d'un passé traumatique tel que celui de la seconde guerre mondiale dans *Éclats du passé. Claude Simon, "Le Jardin des Plantes"* (pp. 251-265). La volonté de transmettre un héritage intacte dans toute sa portée de douleur et d'indicible, mène Simon à expérimenter des formes nouvelles.
- 17 L'article de Dominique DIARD, *Quatre continents pour créer une «désidérade». Blessures d'histoire en héritage et poétique d'archipel au-delà de l'héritage* (pp. 267-282), clôt le volume en proposant une réflexion sur la dérive déterministe qui semble s'imposer déjà aux populations colonisées mais qui s'applique bien à toutes sociétés. Héritage des principes libertaires de la Révolution, la figure de l'*homo hereditans* semblerait condamnée à se reproduire dans un cercle éternel et génétiquement prédisposé.